COMPTE-RENDU

Réunion de la Commission Communication de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

Lundi 27 février 2023 à14h à Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

1. Validation des panneaux infographiés de l'exposition itinérante de la CLE,
2. Point sur le programme d'animations scolaires 2022-2023,
3. Présentation du kit de communication de la CLE.

Synthèse

- Les panneaux infographiés ont été présentés et validés avec intégration des remarques de la Commission.
- Le bilan intermédiaire du programme d'animations scolaires 2022-2023 a été présenté.
- Le kit de communication de la CLE a été validé pour diffusion.

---

1 Validation des panneaux infographiés de l'exposition itinérante de la CLE

Christian Drevet regrette les nombreux allers-retours tout au long de l'élaboration des panneaux. Il rappelle que FNE a proposé ce partenariat à la CLE, plus avantageux que le recrutement d'un bureau d'études, mais que le temps prévu initialement a largement été dépassé. Il estime que si le travail avait été réalisé par un bureau d'études il n'y aurait pas eu autant d'allers retours.

Remarque post-réunion : Eric Savignon n'ayant pas pu assister au démarrage de la réunion, il souhaite rappeler au travers de ce compte-rendu que ce partenariat devait notamment permettre de bénéficier de la connaissance de FNE, en tant que membre de la CLE, du bassin versant Bièvre Liers Valloire et de ses spécificités, en particulier en termes d'hydrogéologie. Il rappelle cependant que les premières versions des textes et des illustrations n'étaient pas appropriées à cette exposition et ont donc nécessité un travail important du secrétariat de la CLE, non prévu initialement, afin de proposer à la Commission une base de contenu techniquement juste. Il regrette que le calendrier ait été retardé par ces nombreux allers-retours, qui se sont avérés nécessaires pour garantir la qualité du contenu de l'exposition qui doit durer dans le temps, et que l'infographie des panneaux ait été fortement repoussée du fait de contraintes internes à FNE.

Nadia BOUISSOU propose de faire part des retours des membres de la Commission reçus en amont de cette réunion pour servir de base de discussion pour chacun des panneaux :

- **Panneau 1 « Le mystère des eaux de Bièvre Liers Valloire » :**

Nadia BOUISSOU indique qu'il est proposé d'ajouter un pictogramme en forme de libellule pour accompagner la vague et la goutte en haut du panneau et ainsi faire référence aux milieux humides. Elle indique que les sources de Manthes sont souvent représentées ou citées dans l'exposition et demande s'il faut afficher une photo d'un autre secteur sur ce panneau (cf. diaporama).

Claire DEBOST trouve la photo très évocatrice et les membres de la Commission choisissent de la conserver.
Nadia BOUISSOU indique qu'il est proposé de retirer les noms propres pour les remplacer par les noms des structures et d'ajouter la Commission Communication de la CLE en coordination.

- **Panneau 2 « Le bassin versant »**

Nadia BOUISSOU indique que les différents aplats de couleur ne sont pas bien compris et propose de retirer l'aplat représentant le périmètre du bassin versant en ne laissant que son contour légendé. Elle précise qu'il est également proposé de figurer le Rhône sur le schéma afin de situer le bassin versant.

Stéphane SARRAZIN propose d'écrire le nom des plaines d'une couleur proche de la couleur des aplats correspondants pour mieux les situer.

Claire DEBOST souligne l'harmonie entre les illustrations, les photos et le texte.

Nadia BOUISSOU indique qu'il est proposé de remplacer la photo illustrant la plaine de Bièvre par la photo prise par Monsieur DREVET et utilisée sur le site de FNE (cf. diaporama).

- **Panneau 4 « Vers une approche équilibrée et durable de la ressource en eau »**

Nadia BOUISSOU indique qu'il faut préciser les légendes des bulles illustrant les objectifs « Qualité » et « Gestion collective ».

Stéphane SARRAZIN demande s'il est possible d'ajouter un lien vers le site de la CLE ou un QR code.

Annaëlle DEVILLE indique que le lien vers le site de la CLE sera fait via le livret de l'exposition afin de ne pas surcharger les panneaux.

- **Panneau 5 « Des nappes indispensables mais menacées »**

  - Schéma n°1

Nadia BOUISSOU rappelle la demande de ne pas décrire ni figurer les nappes comme des rivières ou des lacs souterrains. Elle indique qu'il est proposé de mieux faire ressortir la granulométrie, de réduire les limites de la nappe des alluvions et d'étendre celles de la nappe de la Molasse jusqu'au bord du schéma afin de montrer qu'elle se poursuit au-delà des limites du bassin versant Bièvre Liers Valloire. Elle ajoute qu'il est proposé de supprimer les traits d'infiltration sous l'usine, d'en ajouter sous la zone boisée et de faire varier l'épaisseur des traits pour figurer les zones les plus favorables à l'infiltration (cf. diaporama).

- ➢ **La représentation des nappes sera corrigée dans tous les panneaux.**

  - Schéma n°2

Nadia BOUISSOU indique qu'il est proposé de représenter les risques d'infiltration de polluants par des flèches en direction de la nappe. Elle ajoute qu'il est proposé de ne pas figurer le rejet en rivière après l'usine et de le remplacer par une station d'épuration avec des bassins de décantation.

Christian DREVET estime que l'ajout de flèches va surcharger le schéma et que le texte est là pour apporter ces éléments complémentaires.

Eric SAVIGNON ne souhaite pas mettre l'accent sur les stations d'épuration qui sont là pour améliorer la qualité des eaux rejetées au milieu naturel. Il propose de conserver l'usine mais de retirer la canalisation de rejet.

- Schéma n°3

Nadia BOUISSOU indique qu'il est proposé d'ajouter sur la partie du haut « transferts d'eau de bonne qualité » et la partie du bas « transferts d'eau de qualité dégradée ».

Eric SAVIGNON estime qu'en l'état ce schéma est trop alarmiste alors qu'il a vocation à présenter les risques de transferts de polluants. Il propose de remplacer « transferts de polluants » par « transferts possibles de polluants » et ajoute que le texte est suffisamment clair pour expliquer le phénomène.

- **Panneau 6 « Des cours d'eau à préserver et à restaurer »**

Nadia BOUISSOU indique qu'il est proposé, dans la phrase « Le SAGE prévoit plusieurs projets de restauration écologique, comme sur le Bancel », de remplacer « comme sur le Bancel » par « faits ou à venir ».

- Schéma 2 :

Nadia BOUISSOU indique que cette version du schéma sur la continuité est beaucoup plus claire que dans la première version transmise au secrétariat de la CLE. Elle indique qu'il est proposé si le temps le permet de rajouter des sédiments bloqués en amont de l'ouvrage pour mieux figurer l'obstacle à la continuité sédimentaire. Elle ajoute qu'il est proposé de remonter ces schémas afin d'aérer la partie sur le Gué des Moutinières. Concernant le titre « Suppression du gué : sécurité et continuité retrouvées » elle propose de déplacer le terme « continuité » avant « sécurité ». Elle ajoute qu'il est proposé de remplacer la dernière phrase par « Après sa suppression, la libre circulation des espèces a été restaurée sur 5,4 km ».

- **Panneau 7 « Apparition, disparition… les cours d'eau en Bièvre Liers Valloire »**

- Carte :

Nadia BOUISSOU indique qu'il est proposé d'ajouter les zones d'émergence de la nappe sur la carte en cohérence avec le texte d'accompagnement. Elle ajoute qu'il est proposé de remplacer une des photos des Eydoches par une photo du Pierrelet/Pérouzet afin d'illustrer l'infiltration naturelle sur le bassin versant.

Stéphane SARRAZIN indique qu'il s'agit du Pérouzet.

- **Support des panneaux**

Sarah BEAUMONT indique que le système des roll-up est plus coûteux mais plus résistant que le X-Banner. Elle ajoute que les panneaux en roll-up prennent moins de place une fois déployés que les X-Banner.

- **Le format roll-up est validé.**

Sarah BEAUMONT indique que les panneaux pourront être imprimés et disponibles sous 5 jours ouvrés après envoi à l'imprimeur.

Eric SAVIGNON précise que l'objectif est de pouvoir utiliser l'exposition itinérante lors de l'évènement organisé par Bièvre Isère Communauté autour de la journée mondiale de l'Eau du 22 mars 2023. Il précise que cet événement sera relayé sur le site de la CLE.

Nadia BOUISSOU indique qu'un planning de réservation sera créé pour suivre les prêts de l'exposition.

- **Les panneaux finalisés seront livrés au plus tard le 6 mars à midi.**

- **De nombreux allers-retours ayant déjà été faits et le délai restant pour faire des modifications étant contraint, la priorité sera donnée aux modifications suivantes, par ordre d'importance : schémas des nappes, carte du bassin versant, fautes d'orthographe, de frappe etc., photos et schéma sur la continuité.**
- **FNE intègrera ces modifications dans la version finale des panneaux si elles n'entraînent pas de risque pour la lisibilité et la cohérence du contenu.**

- **Livret d'accompagnement**

Annaëlle DEVILLE propose qu'une police plus adaptée aux enfants soit utilisée pour le livret (cf. diaporama).

2 Point sur le programme d'animations scolaires

Nadia BOUISSOU rappelle que l'une des structures partenaires de la CLE, l'entreprise Mille Natures, réalise un bilan intermédiaire et un bilan annuel de la mise en œuvre des animations. Elle présente les éléments du bilan intermédiaire 2022-2023 (cf. diaporama).

Eric SAVIGNON indique que cette année un courrier a été envoyé aux maires des communes dont 1 ou plusieurs classes avaient candidaté pour les informer de la suite donnée.

Nadia BOUISSOU indique que l'entreprise Mille Natures qui coordonne le programme propose sans son pré-bilan d'améliorer la couverture du territoire en augmentant le nombre de classes retenues si le programme est reconduit. Elle précise que la CLE a reçu chaque année plus de 12 candidatures et que les structures d'animations partenaires ont indiqué être en mesure d'assurer les animations pour 5 classes de plus au total, soit 17 classes contre 12 actuellement. Elle précise toutefois qu'au coût supplémentaire éventuel engendré par une augmentation des classes, s'ajoutera également un surcoût lié à l'inflation. Elle ajoute que le besoin d'un outil en ligne de mutualisation des connaissances et outils pédagogiques a été signalé par les structures d'animation et qu'un coût supplémentaire pourrait être également associé à cette nouvelle mission.

Eric SAVIGNON demande aux membres de la Commission s'ils sont favorables à une augmentation du nombre de classes si le budget le permet en prenant en compte ces différents éléments.

- **La Commission valide le principe d'augmenter le nombre de classes et d'actualiser le budget pour répondre à ces nouvelles missions.**
- **Ces éléments seront présentés en Bureau de la CLE pour validation.**

Eric SAVIGNON indique que la restitution du travail des élèves réalisé durant les animations scolaires prévues par la CLE n'a pas encore été organisée. Il rappelle que la Commission réfléchit à la possible organisation d'un événement à destination des écoles retenues dans le programme 2022-2023 lors duquel l'exposition et son livret pourraient être utilisés.

Annaëlle DEVILLE précise que le livret pourra être finalisé pour juin 2023 afin d'être disponible pour cet événement avec les scolaires.

Christian DREVET estime qu'un évènement unique de restitution aura plutôt pour objectif de permettre à chaque classe de présenter son travail aux autres et qu'il sera difficile d'utiliser le livret à cette occasion.

Stéphane SARRAZIN ajoute qu'un événement unique permet aux participants du programme d'échanger entre eux mais pas de répondre à l'objectif de témoigner auprès des écoles qui n'ont pas été retenues.

Eric SAVIGNON propose de ne pas s'engager cette année sur une restitution commune à toutes les écoles et de travailler à l'organisation d'un plus grand nombre d'événements locaux. Il demande si, à l'avenir, il serait possible de présenter dans le bilan intermédiaire les événements de restitution prévus par les écoles.

Nadia BOUISSOU indique que la réalisation du bilan intermédiaire intervient souvent avant le début des premières animations et qu'il est difficile pour les enseignants de se projeter.

3 Présentation du kit de communication de la CLE

Nadia BOUISSOU rappelle qu'il était prévu de réaliser un dossier « clé en mains » présentant les différents éléments de communication de la CLE afin de permettre un meilleur affichage de cette dernière, en particulier dans le cas de projets en lien avec le SAGE et ses outils de mise en œuvre.

Sarah BEAUMONT présente le guide de communication proposé (cf. diaporama).

Eric SAVIGNON demande s'il sera également diffusé aux bureaux d'études.

Sarah BEAUMONT confirme qu'il est prévu de le communiquer aux prestataires de la CLE et du SIRRA.

Stéphane SARRAZIN propose de rendre ce document accessible en ligne via l'onglet « Documentation » du site internet de la CLE.

La séance est levée à 16h.

Liste des présents

Etaient présents :

Nom Prénom	Organisme
DEBOST Claire	Conseil Départemental de l'Isère
DREVET Christian	FNE Isère
PECLIER Christian	Fédération de Pêche de la Drôme
SARRAZIN Stéphane	Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure
SAVIGNON Eric	Bièvre Isère Communauté
BEAUMONT Sarah	SIRRA – Chargée de communication
DEVILLE Annaëlle	FNE Isère
BOUISSOU Nadia	Chargée de mission de la CLE

Etaient excusés :

Nom Prénom	Organisme
BOUVIER David	Conseil Départemental de la Drôme
TAUNAY Hélène	FNE Isère
LESAFFRE Nathalie	Conseil Départemental de la Drôme
GRAVIER Annabel	SIRRA
SIVADE Eve	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse